

Les grands ensembles d'habitat social sont-ils des lieux sans esprit ?

HATZFELD Hélène

Ministère de la culture et de la communication (France)

Mission de la recherche et de la technologie

182 rue Saint-Honoré 75033 PARIS Cedex 01

helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

Abstract : Alors que les grands ensembles d'habitat social sont souvent considérés comme des espaces sans qualités, il convient de prêter attention à l'esprit de ces lieux. Certaines interventions paysagères ou architecturales en révèlent les potentialités. Il est possible d'expérimenter, dans les vastes espaces libres, un renouvellement urbain capable de répondre aux exigences d'un habitat durable et adaptable, respectueux des ressources de son environnement.

Les grands ensembles d'habitat social sont-ils des lieux sans esprit ? Les politiques de « rénovation urbaine » qui sont menées en France incitent à se poser la question. Ces quartiers, construits dans les années 1950-1970 selon les idéaux de l'urbanisme moderne, sont aujourd'hui largement stigmatisés pour des raisons de chômage, d'insécurité et des raisons architecturales : inadaptation aux besoins actuels, urbanisme obsolète. Mais ce jugement suscite de nombreuses interrogations sur le devenir des habitants, sur les constructions prévues en remplacement, sur l'aménagement des espaces vacants. Nous voudrions ici questionner le présupposé qui fonde les démolitions massives de ces quartiers –l'absence de qualité urbaine– et montrer au contraire les potentialités qu'ils offrent, au paysagiste, à l'urbaniste, pour répondre aux défis urbains du XXI^e siècle.

1- Les qualités spatiales des grands ensembles

La décision de démolir un grand ensemble d'habitat social suppose que par leur architecture, leur urbanisme, ils n'ont pas les qualités suffisantes pour être améliorés. Cette idée est cependant contestée, souvent par leurs habitants et par certains responsables de l'aménagement urbain. Ils opposent à l'idée que ces quartiers seraient des lieux sans esprit, le principe que les espaces, comme les hommes, ont droit à être également traités.

1-1 UN PRINCIPE D'EGALE DIGNITE

« Le concept de 'droit au paysage' étendu à la totalité du territoire signifie élever à la même dignité les paysages ordinaires et ceux reconnus comme excellents » affirme ainsi l'architecte Massimo Crotti (2002). Cette affirmation prend le contrepied d'un ensemble de présupposés : il y aurait des espaces dignes de tous les soins,

parce qu'ils ont une structure claire, une histoire célèbre ou du moins connue, des habitants et des pratiques enracinés, une architecture patinée, et d'autres qui n'ont pas ces caractéristiques ; il y aurait des espaces nobles et des espaces parias, relégués ; des espaces de qualité –comme il y eut des hommes « de qualité »– et des espaces sans qualité(s) (Joseph, 1998). Supposer un principe d'égalité des lieux contredit tellement les réalités actuelles qu'il peut paraître incongru, comme naguère l'idée de paver ou goudronner les chemins conduisant à des fermes et de leur mettre le tout-à-l'égout... Ce principe d'égalité fonde un ensemble de pratiques, notamment la volonté de « faire comme en centre-ville ».

1-1-1 « Faire comme en centre-ville »

Ce mot d'ordre a particulièrement été employé par la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de son travail sur les espaces publics et plus largement sur les villes de la périphérie lyonnaise. « Faire comme en centre-ville » constitue la traduction politique de l'idée précédente : elle appelle à une égalité de traitement, d'attention des différents quartiers, des différentes villes. Par exemple, l'aménagement des espaces publics est censé être de qualité équivalente, voire d'apparence identique. En pratique, les aménageurs ont un certain nombre de règles à respecter concernant le mobilier urbain (bancs, lampadaires, abribus...), les revêtements de sols, les couleurs, les essences des arbres... de façon à donner une impression d'homogénéité d'un point à un autre de la Communauté urbaine.

1-1-2 Une valorisation patrimoniale

On voit certains organismes gestionnaires de logement social défendre la valeur architecturale de leurs immeubles, après en avoir souvent négligé l'entretien pendant de longues années. Un responsable d'agence de logement social appelle ainsi à voir dans les unités d'habitation de Bron-Parilly datant du début des années 1950, des éléments de patrimoine urbain : « Même si un jour on détruisait ce grand ensemble, une partie devrait être conservée à titre de témoin historique, parce que c'est toute une conception de l'architecture de l'époque. C'est à étudier...et critiquer, tout en ayant du respect pour la génération d'il y a quarante ans qui a choisi une conception qui a complètement satisfait la demande de l'époque. Il y a eu une vraie conception architecturale. » (Falque, 2000)

1-2-LES POTENTIALITES DES ESPACES VIDES

On entend aussi des architectes, des paysagistes, des responsables de logement social vanter les qualités potentielles des espaces libres, non bâtis : ces vides apparaissent comme de formidables réserves d'espace, d'air, mais aussi de vue, qualités que le citoyen cherche aujourd'hui. « C'est d'abord la lumière et des arbres, un espace paysager, l'absence de vis-à-vis, des dimensions et un calme qu'on n'a pas ailleurs », dit un responsable d'agence de logement social à propos du grand

ensemble de Vaulx-en-Velin. On retrouve là des idées émises par Le Corbusier et les CIAM¹, mais sous une forme et avec une tonalité différentes. Ces qualités, souvent occultées par d'autres aspects largement médiatisés (éloignement du centre, insécurité...) apparaissent moins comme des réalités que comme des potentialités. « Notre principe, c'est de partir de la qualité de l'espace existant. Nous pensons qu'il y a toujours un potentiel qu'il s'agit de révéler » dit le paysagiste Emmanuel Jalbert². Ce sont donc des qualités qui nécessitent un travail, une reconfiguration.

1-2-1 Une valorisation esthétique

Les qualités des espaces apparaissent ainsi aux yeux de certains dans leur potentiel esthétique : les lignes et les formes dessinées par les constructions et par la nature peuvent servir de base à une perception paysagère. Cette esthétisation, qui a toujours été sous-jacente chez certains professionnels, depuis la conception de grands ensembles jusqu'aux influences du Land Art, trouve aujourd'hui de nouveaux accents, avec une valorisation des formes inscrites dans les lieux³.

1-2-2 Une valorisation historique

L'esprit du lieu présent dans les grands ensembles exprime aussi un rapport au temps. Alors qu'il était fréquent il y a quelques années d'entendre que ces grands ensembles et leurs habitants n'avaient pas d'histoire, ou du moins n'avaient pas l'ancrage historique attribué aux habitants des centres-villes, un ensemble de pratiques concourent aujourd'hui à mettre au jour l'histoire enfouie. Enquêtes sociologiques et ethnologiques sur les origines et les parcours résidentiels, photographies, échanges de savoir-faire... ont donné une réalité sociale, une valeur historique aux habitants : histoire complexe des migrations et des arrivées dans les grands ensembles ; histoire industrielle de la ville, de la région ; histoire de la France, en particulier avec l'arrivée des rapatriés d'Algérie ; histoire enfin du grand ensemble lui-même avec ses démolitions, ses réaménagements, ses attentes...

Ces attitudes expriment un déplacement de regard révélateur. Elles ont en commun de donner à voir une face cachée des banlieues, parce que méprisée ou ignorée, de lui accorder une valeur, et plus encore un pouvoir potentiel de transformation. On peut faire une analogie avec le déplacement de regard exprimé et favorisé par la loi Malraux de 1962 sur les centres urbains anciens : de laids et insalubres, dépassés dans leur conception, ils ont peu à peu été perçus dans leurs potentialités de patrimoine, de quartiers à réhabiliter, puis recherchés pour y résider.

¹ Congrès internationaux d'architecture moderne.

² Intervention au séminaire de master « Villes et banlieues » de l'École d'architecture de Lyon, 2000-2001.

³ « Cette recherche de sens amène au respect des lois de l'écologie, porteuses de beautés, donc de formes » (Corajoud, Claire, Corajoud, Michel, 2002)

Ce déplacement s'effectue aujourd'hui à travers la médiation de la notion de paysage : par sa valeur appréciative, elle suffit en effet à suggérer une qualité et un processus de transformation fondé sur des forces internes. Concrètement, ce processus est porté par des paysagistes, architectes ou géographes, qui redéfinissent ainsi les enjeux de leur profession ou discipline. Mais il est aussi significatif de la redéfinition en cours des modes de pensée et d'action sur les espaces urbains.

2- Des enjeux de redéfinition des modes de pensée et d'action

L'idée que les grands ensembles constituent des lieux dont l'esprit peut être révélé n'a pas seulement des enjeux éthiques, voire d'image et de communication politique. Elle tend à subvertir des modes de pensée.

2- 1 L'IDENTITE DES BANLIEUES

Quelle place l'homme a-t-il dans l'aménagement urbain tel qu'il est conçu dans les années 1960-70 ? On connaît la tendance de l'époque à donner une image abstraite de celui-ci réduite à des besoins quantifiables⁴. Mais, dès les années 1970, cette tendance a été dénoncée, notamment par des géographes (Rimbert, 1973 ; Szczot, 1974).

Dans les années 1980-1990, la représentation des banlieues comme déstructurées, sans ordre, sans identité domine. Parler de paysage permet de critiquer ces représentations, de mettre en évidence les présupposés qui les sous-tendent : le modèle urbain de la ville constituée, continue, l'opposition centre/périphérie. Marcelle Demorgon (1999) montre ainsi comment il est nécessaire de chercher les logiques propres de structuration des espaces de banlieues, de penser différents types de centralité, une variété de schémas d'organisation plus ou moins continus, plus ou moins denses. Avec les réflexions sur « la ville émergente » (Chalas, Dubois-Taine, 1997), sur « la ville diffuse⁵ », sur l'X-Urbanism⁶, sur la « ville générique » (Koolhaas, 2000) », s'est affirmée plus radicalement la contestation d'un modèle urbain unique.

2-2 LE DEPLACEMENT DES REFERENCES

⁴ « La famille de M. Urbain n'a besoin pour son logement que de : 16m² au sol dans un immeuble R+4, mais dans son quartier de 5000 logements, il faut aussi lui réserver : 28m² pour les études du temps scolaire obligatoire... » *Urbanisme*, 1965, 90-91

⁵ selon l'expression de l'urbaniste milanais Bernardo Secchi

⁶ Mario Gandelsonas (2002), architecte américain, interpelle les réalités françaises à partir de la ville « exurbaine » aux États-Unis : « Il n'y a pas de limite séparant l'étalement urbain américain de faible densité de la nature qui n'est plus hors la ville mais piégée dans des poches à l'intérieur du tissu hétérogène 'exurbain'. La ville contemporaine s'étendant en tache d'huile, capte ces poches de nature, mais aussi les espaces agricoles, les friches industrielles, des décharges, nœuds routiers, aéroports... L'échelle territoriale de ce grotesque patchwork exige une radicale reconfiguration des stratégies urbaines et des modes d'intervention. »

Comment le regard que nous portons sur les espaces change-t-il ? Augustin Berque (1994) nous invite à en chercher les signes dans « les références au moyen desquelles la société situe son environnement et du même pas se situe elle-même » : le changement de regard se traduit par un déplacement de ces références. Parmi ces références, deux me paraissent au cœur de la redéfinition de nos rapports à notre environnement, précisément parce qu'elles modifient notre façon d'envisager notre action sur celui-ci : les potentialités des lieux, les mutations.

2-2-1 De l'imposition d'une rationalité à la révélation des potentialités

La notion de potentialités employée par les architectes ou paysagistes qui interviennent sur des espaces de banlieues opère un déplacement fondamental dans l'approche de ces lieux : ce qui fonde la démarche, ce n'est plus l'imposition d'une rationalité, paradigme dominant de l'urbanisme de la deuxième moitié du XXe siècle. La proposition d'intervention cherche sa source dans les potentialités des lieux : le premier pas consiste donc à les révéler, terme beaucoup utilisé par ces professionnels, donc d'abord à les repérer en allant au-delà des apparences négatives de l'absence de qualités, puis à créer les conditions propices à leur développement. « Ce qu'on essaie d'apprécier, c'est les points d'appui potentiels de développement d'un territoire, sa capacité à se renouveler⁷ » dit Franck Hulliard, architecte. La métaphore de la germination dans la nature sert de légitimation implicite à cette démarche

2-2-2 La reconnaissance du travail du temps

Cette démarche trouve son prolongement dans l'idée de mutations. Ce terme, lui aussi beaucoup employé aujourd'hui pour désigner des processus divers, désigne ici un rapport au temps qui privilégie la lenteur, qui ne cherche pas à forcer un rythme, à imposer un état définitif, achevé, en une seule intervention, mais au contraire à modifier les lieux par touches successives. « On n'installe pas le temps dans ces quartiers. Avec le temps, il y a des choses qui vont se rajouter petit à petit, il y a des choses qui viennent » explique Reinhard Katz, architecte⁸. A l'idée de produit achevé, parfait qui fait partie des références architecturales, se substituent celles d'« inachèvement », d'« imperfection » : « Si les lignes sont trop parfaites, on est dans l'abstrait, on perd le contact avec celui qui l'a fait. L'imperfection a le pouvoir de communiquer notre appartenance à une même histoire. C'est la trace » (id). Les métaphores de la trace (Mortamais, 2006), de la strate servent à dire le travail du temps, la façon dont des espaces prétendus sans histoire peuvent acquérir une épaisseur historique.

⁷ Intervention au séminaire Espaces publics en banlieue, 2001-2002, École d'architecture de Lyon

⁸ Intervention au séminaire Espaces publics en banlieue, 2001-2002, École d'architecture de Lyon

Les habitants et usagers des sites sont a priori très éloignés des enjeux d'une identification paysagère. Ils sont très peu associés à ces démarches, et rarement en amont des projets eux-mêmes. Pourtant, les enjeux ne peuvent être réellement partagés et approfondis que si une culture commune s'élabore (Lelli, 2004). Elle fait aujourd'hui largement défaut sur les questions urbaines, encore plus sur celles des paysages ou de l'écologie. Ce serait donc un enjeu important à ajouter : faire en sorte que les débats sur les approches paysagères en banlieues et notamment dans les grands ensembles d'habitat social contribuent au partage de réflexions et de connaissances, à un examen critique des présupposés sur les banlieues, à une reformulation des caractéristiques de ces espaces. C'est un des chemins par lesquels l'esprit d'un lieu peut se redéfinir et devenir un bien commun (Hatzfeld, 2006).

Dans la dissonance culturelle entre lieu et banlieue, est interpellée notre capacité à donner sens à des espaces que nous avons relégués hors de notre champ de compréhension, à construire un rapport au temps qui tienne compte des rythmes des choses, à adopter des modes d'action à la fois respectueux de l'existant et créateurs de nouvelles urbanités. Les grands ensembles constituent ainsi un creuset des questions majeures de notre société urbaine. Ils peuvent être des laboratoires de villes émergentes capables d'allier le désordre de la nature et l'urbanité d'une organisation rigoureuse, d'offrir la vastitude reposante des grands espaces libres tout en respectant les limites nécessaires de l'appropriation privée et de la vie publique, de répondre aux exigences d'un habitat durable et adaptable, respectueux des ressources de son environnement.

Références

- Berque, Augustin, 1994. Paysage, milieu, histoire in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel : Champ Vallon
- Chalas, Yves, Dubois-Taine, Geneviève, 1997. *La ville émergente*, La Tour d'Aigues : L'Aube
- Corajoud, Claire, Corajoud, Michel, 2002. L'alliance entre le paysage et la ville in *Penser la ville par le paysage*, ed. Masboungi, Ariella, Paris : La Villette
- Crotti, Massimo, 2002. Intervention au forum, *Cahiers d'architecture*, 2, Paris : Bureau de la recherche architecturale
- Demorgon, Marcelle, 1999. Paysages urbains, in *Analyse urbaine*, ed. Panerai, Philippe, Depaule Jean-Charles, Demorgon, Marcelle, Marseille : Parenthèses
- Falque, Damien, 2000. Conférence à l'École d'architecture de Lyon, in *Banlieues, villes de demain. Vaulx-en-Velin au-delà de l'image*, ed. Hatzfeld Hélène, Lyon : Certu
- Gandelonas, Mario, 2002. X-Urbanism, in *Penser la ville par le paysage*, ed. Masboungi, Ariella, Paris : La Villette
- Hatzfeld, Hélène, 2000. *Banlieues, villes de demain. Vaulx-en-Velin au-delà de l'image*, Lyon : Certu
- Hatzfeld, Hélène, 2006. A la recherche d'un bien commun : la demande de paysage, *Les Cahiers de la Compagnie du Paysage*, 4
- Hatzfeld, Hélène, 2006. *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*, Lyon : Certu
- Joseph, Isaac, 1998. *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues : L'Aube
- Koolhaas, Rem, 2000. *Mutations*, Barcelone : Actar
- Lelli, Bertrand, L'impact des politiques publiques agricoles sur les paysages en Nord-Comminges, *Les Cahiers de la Compagnie du Paysage*, 3, Seyssel : Champ Vallon

Les grands ensembles d'habitat social sont-ils des lieux sans esprit ?

- Marcel, Odile, 2004. L'agriculture et les paysages de la terre, *Les Cahiers de la Compagnie du Paysage*, 3, Seyssel : Champ Vallon
- Mortamais, Élisabeth, 2006. Temps de la trace et temps du tracé. Les temps du projet de paysage, *Les Cahiers de la Compagnie du Paysage*, 4, Seyssel : Champ Vallon
- Rimbert, Sylvie, 1973. *Paysages urbains*, Paris : Colin
- Szczot, Frédéric, 1974. *Éléments analytiques de l'espace urbain. Essai de définition du paysage de la ville à l'échelle de l'homme*, Paris : Vincent et Cie
- Territoires*, 2008. Dossier Urbanisme participatif. Faire la ville avec les habitants : une utopie ?, 489
- Territoires*, 2008. Dossier Des éco-quartiers aux villes durables, 487